



# Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U.

## Rapport semestriel 31 décembre 2011

**Avis aux lecteurs**

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par le vérificateur externe du Fonds. Le vérificateur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.



# Titres en portefeuille au 31 décembre 2011 (non vérifiés)

## Aperçu du portefeuille

### Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Certificats de dépôt . . . . .	63,8	52,0
Effets de commerce . . . . .	36,6	42,1
Obligations des gouvernements canadien et américain . . . . .	2,7	5,1
Prises en pension . . . . .	0,0	0,9
Autres actifs nets (passifs) . . . . .	(3,1)	(0,1)

### Répartition des échéances

Nombre d'années	Valeur marchande des titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Valeur marchande des titres à revenu fixe au 30 juin 2011 (en milliers de dollars)
0 - 1 . . . . .	38 075	39 456
1 - 3 . . . . .	0	0
3 - 5 . . . . .	0	0
Plus de 5 . . . . .	0	0

Total de l'actif net du Fonds 36 926 000 \$ (au 31 décembre 2011) et 39 434 000 \$ (au 30 juin 2011)

## Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite

Affichage du pourcentage de l'actif net (sommes en dollars américains)

### Certificats de dépôt – 63,8 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur (en milliers de dollars)
Banque de Montréal yankee 0,4309 % 1/4/13 (a) ...	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ Ltd. yankee 0,41 % 2/6/12 to 2/9/12 .....	2 000	2 000	2 000
Banque Canadienne Impériale de Commerce – succursale de New York yankee 0,4411 % to 0,6331 % 1/11/12 au 9/24/12 (a) .....	3 000	3 002	3 001
DnB NOR Bank ASA yankee 0,5 % 3/2/12 ..	1 000	1 000	1 000
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. yankee 0,45 % 1/25/12 .....	1 000	1 000	1 000
Mizuho Corporate Bank Ltd. yankee 0,18 % 1/3/12 to 1/5/12 .....	3 045	3 045	3 045
National Australia Bank Ltd. euro 0,4 % to 0,52 % 3/5/12 au 4/17/12 ...	3 000	3 000	3 000
Nordea Bank Finland PLC yankee 0,35 % 1/13/12 .....	1 000	1 000	1 000
Rabobank Nederland New York Branch yankee 0,3251 % 6/8/12 (a) ...	2 000	2 000	2 000
Sumitomo Mitsui Banking Corp. yankee 0,19 % to 0,55 % 1/11/12 to 4/2/12 .....	3 500	3 500	3 501
Svenska Handelsbanken yankee 0,4 % 2/3/12 ..	1 000	1 000	1 000
Banque Toronto-Dominion yankee 0,4741 % 11/7/12 (a) .....	1 000	1 000	1 000
UBS AG yankee 0,45 % 1/30/12 .....	1 000	1 000	1 000
<b>TOTAL CERTIFICATS DE DÉPÔT</b> ..	<b>23 547</b>	<b>23 547</b>	<b>23 547</b>

### Papier commercial – 36,6 %

Banque de Nouvelle-Écosse 0,6015 % 4/30/1 .....	850	848	848
Credit Suisse New York Branch 0,4503 % to 0,5007 % 2/21/12 au 2/28/12 .....	3 000	2 998	2 998

### Autres renseignements

En vertu de la hiérarchie à la juste valeur, tous les placements étaient affectés au niveau 2 au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

	Montant du principal (en milliers de dollars)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur (en milliers de dollars)
General Electric Capital Services, Inc. 0,3706 % to 0,4005 % 3/14/12 ..	780 \$	779 \$	779 \$
ING U.S. Funding LLC yankee:			
0,3 % 1/6/12 .....	740	740	740
0,3 % 1/11/12 .....	200	200	200
Nordea North America, Inc. 0,3002 % to 0,3704 % 1/12/12 au 1/19/12 ..	1 580	1 580	1 580
Rabobank USA Financial Corp. 0,3002 % 1/6/12 ..	275	275	275
Swedbank AB 0,4003 % to 0,5004 % 1/13/12 au 1/17/12 .....	2 960	2 959	2 959
UBS Finance, Inc. 0,3009 % to 0,5007 % 1/6/12 au 1/10/12 .....	2 630	2 630	2 630
Virginia Electric & Power Co. 0,6004 % 1/4/12 ..	520	520	520
<b>TOTAL PAPIER COMMERCIAL</b> ...	<b>13 529</b>	<b>13 529</b>	<b>13 529</b>

### Organismes gouvernementaux et obligations américains – 2,7 %

Fannie Mae 0,2003 % 4/2/12 .....	1 000	999	999
----------------------------------	-------	-----	-----

**TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 103,1 % ... 38 075 \$ 38 075**

**AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – (3,1 %) .... (1 149)**

**ACTIF NET – 100 % ..... 36 926 \$**

### Légende

(a) Le taux d'intérêt indiqué sur les titres à taux variables et ajustables est le taux à la fin de la période.

# États financiers (non vérifiés)

## États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part)

Dollar américain

Aux 31 décembre 2011 et 30 juin 2011

	Au 31 décembre 2011	Au 30 juin 2011
<b>Actif</b>		
Placements à la valeur marchande .....	38 075 \$	39 456 \$
Trésorerie et devises .....	—	—
Intérêts courus et dividendes à recevoir .....	11	17
Montants à recevoir à la vente de parts .....	—	—
	<u>38 086</u>	<u>39 473</u>
<b>Passif</b>		
Montants à payer au dépositaire .....	111	—
Montants à payer à l'achat de placements .....	1 000	—
Montants à payer au rachat de parts .....	13	—
Distributions à payer .....	27	31
Frais de gestion et de conseil à payer .....	8	7
Autres montants et charges à payer .....	1	1
	<u>1 160</u>	<u>39</u>
<b>Actif net représentant les capitaux propres</b> .....	<u>36 926</u>	<u>39 434</u>
<b>Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture</b> .....	—	—
<b>Valeur liquidative représentant les capitaux propres</b> .....	<u>36 926 \$</u>	<u>39 434 \$</u>

Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements .....

— \$

345 \$

**Actif net représentant les capitaux propres (par part)**

**Série A :**

(6 682 \$/ 669 parts et 6 656 \$/ 666 parts, respectivement) .....

10,000 \$

10,000 \$

**Série B :**

(30 244 \$/ 3 027 parts et 32 778 \$/ 3 281 parts, respectivement) .....

10,000 \$

10,000 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars

Dollar américain

Semestre terminé le 31 décembre 2011

Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :

	Fonds	Série A	Série B
<b>Activités</b> .....	20 \$	3 \$	17 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>			
Revenu net de placement .....	(20)	(3)	(17)
Réduction des frais de gestion .....	—	—	—
	<u>(20)</u>	<u>(3)</u>	<u>(17)</u>
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>			
Produit net de la vente de parts .....	13 443	3 488	9 955
Réinvestissement des distributions .....	20	3	17
Montants payés sur les parts rachetées .....	(15 971)	(3 465)	(12 506)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres ...	<u>(2 508)</u>	<u>26</u>	<u>(2 534)</u>
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net</b> .....	<u>(2 508)</u>	<u>26</u>	<u>(2 534)</u>
<b>Actif net</b>			
<b>Au début de la période</b> .....	39 434	6 656	32 778
<b>À la fin de la période</b> .....	<u>36 926 \$</u>	<u>6 682 \$</u>	<u>30 244 \$</u>

Semestre terminé le 31 décembre 2010

Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :

	Fonds	Série A	Série B
<b>Activités</b> .....	22 \$	4 \$	18 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>			
Revenu net de placement .....	(21)	(3)	(18)
Réduction des frais de gestion .....	—	—	—
	<u>(21)</u>	<u>(3)</u>	<u>(18)</u>
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>			
Produit net de la vente de parts .....	15 123	3 987	11 136
Réinvestissement des distributions .....	17	3	14
Montants payés sur les parts rachetées .....	(16 491)	(3 803)	(12 688)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres ...	<u>(1 351)</u>	<u>187</u>	<u>(1 538)</u>
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net</b> .....	<u>(1 350)</u>	<u>188</u>	<u>(1 538)</u>
<b>Actif net</b>			
<b>Au début de la période</b> .....	40 427	6 082	34 345
<b>À la fin de la période</b> .....	<u>39 077 \$</u>	<u>6 270 \$</u>	<u>32 807 \$</u>

## États financiers (non vérifiés) – suite

### États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part)

Dollar américain

Semestres terminés terminés le 31 décembre

	2011	2010
<b>Revenus de placement</b>		
Intérêts .....	61 \$	79 \$
<b>Charges</b>		
Frais de gestion et de conseil .....	136	146
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant .....	—	—
Taxe de vente .....	14	14
<b>Total des charges</b> .....	150	160
Frais pris en charge .....	(109)	(102)
<b>Charges nettes</b> .....	41	58
<b>Revenu net (perte) de placement</b> .....	20	21
Gain net réalisé (perte) sur :		
Titres de placement .....	—	1
Commissions et autres coûts liés au portefeuille .....	—	—
<b>Gain net (perte)</b> .....	—	1
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités</b> .....	<u>20 \$</u>	<u>22 \$</u>

Autres renseignements par série

Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités

	2011	2010
<b>Série A</b> .....	<u>3 \$</u>	<u>4 \$</u>
<b>Série B</b> .....	<u>17 \$</u>	<u>18 \$</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part</b>		
<b>Série A</b> .....	<u>0,0053 \$</u>	<u>0,0079 \$</u>
<b>Série B</b> .....	<u>0,0050 \$</u>	<u>0,0049 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

Période terminée le 31 décembre 2011 (non vérifié)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part)

## 1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 30 septembre 1994 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gérant et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds comprend des parts de série A et de série B. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), qui exigent que la direction pose certaines estimations et prémisses en date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude d'évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Le Fonds prépare ses états financiers en dollars américains, mais doit spécifier son revenu et ses gains réalisés nets en dollars canadiens à des fins d'impôts sur le revenu. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

### Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.)

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles)

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Les investissements du Fonds sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

### Conversion des devises

Les titres et les autres éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements et sur les autres opérations libellées en devises sont compris respectivement dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les titres de placement » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et la variation dans la plus-value nette non réalisée (moins-value) sur d'autres actifs nets libellés en devises étrangères de l'État des résultats.

### Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

Les opérations sur titre sont représentées à la date de l'opération. Le coût des placements est calculé selon le coût moyen. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné et comprend l'intérêt sur les coupons et la désactualisation de l'escompte et l'amortissement de la prime pour les titres de créance. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition réels en vigueur dans les marchés étrangers où il investit.

### Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme dont l'échéance est de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part)

### 2. Principales méthodes comptables – suite

#### Autres éléments d'actif et de passif

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur caractère à court terme.

#### Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours suivant la date d'achat peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

#### Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'État des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

#### Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont alors virés dans un ou plusieurs comptes de titres conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement américain ou canadien auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

### 3. Charges

#### Frais de gestion et de conseil

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds verse à Fidelity et à Pyramis des frais mensuels de gestion et de conseil pour leurs services, d'après la valeur liquidative de chaque série de parts, calculés quotidiennement et exigibles mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseil ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseil ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Le taux des frais de gestion et de conseil annuel de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseil annuels
Série A .....	0,95 %
Série B .....	0,70 %

#### Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et il formule une recommandation ou il approuve la ligne de conduite, selon le cas qui sert le meilleur l'intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

#### Taxe de vente

Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de 5 % de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et le taux respectif de la TVP de chaque province. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains

### 3. Charges – suite

#### Taxe de vente – suite

moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux réuni est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements des porteurs de parts au prorata par province, en utilisant le taux de TVH de chaque province ou le taux de la TPS dans le cas d'une province qui n'applique pas la TVH. Tous les montants sont classés sur l'État des résultats comme Taxe de vente.

#### Autres charges d'exploitation

Fidelity est responsable de toutes les charges associées à l'exploitation du Fonds, à l'exception des commissions de courtage et des taxes. Le Fonds n'a pas payé de commissions de courtage au cours des périodes.

#### Frais pris en charge

Fidelity peut prendre en charge certains frais exigibles auprès de certaines des séries ou renoncer à leur remboursement. Fidelity peut mettre fin à cette prise en charge ou renonciation en tout temps. Le montant des frais pris en charge ou ayant fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes figure sous la rubrique « Frais pris en charge » de l'État des résultats, le cas échéant.

### 4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts.

Le revenu net pour les impôts est déterminé selon la conversion des dollars américains en dollars canadiens. Les distributions des gains en capital peuvent provenir des gains globaux réalisés avec le gain de change sur les titres évalués en dollars américains. Ils sont consolidés en conséquence. Ces distributions sont uniquement destinées aux impôts canadiens et ne sont pas comprises dans les états financiers ci-joints. Les distributions pour chaque série de parts sont présentées ci-dessous :

Revenu net de placement	Période terminée le 31 décembre 2011	Période terminée le 31 décembre 2010
Série A .....	0,0050 \$	0,0050 \$
Série B .....	0,0050	0,0050

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait de 23 183 dollars de pertes en capital nettes reportées.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

### 5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B.

Selon l'option à FSD, Fidelity paie aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity paie aux courtiers une commission de 1 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des deux années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des trois années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucun FSI n'est exigible à l'achat des parts de série A du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B du Fonds.

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part)

### 6. Rapprochement de l'actif net

La valeur liquidative par part et l'actif net par part sont calculés selon le coût après amortissement ou au coût d'origine plus l'intérêt couru. C'est pourquoi il n'y a aucune incidence sur l'actif net par part du Fonds conformément aux PCGR du Canada.

### 7. Capitaux propres

Le Fonds est offert en deux séries de parts : les parts de séries A et B. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale sans aucune valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts autres que les exigences de souscription minimales, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

#### Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début de la période	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin de la période
<b>Période terminée le 31 décembre 2011</b>					
Série A .....	666	349	—	(346)	669
Série B .....	3 281	995	2	(1 251)	3 027
<b>Période terminée le 31 décembre 2010</b>					
Série A .....	609	399	—	(380)	628
Série B .....	3 438	1 114	1	(1 269)	3 284

### 8. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuille chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

L'objectif de Pyramis est d'offrir un rendement à valeur ajoutée comparable à l'indice de référence. Pyramis remédie au risque non systématique en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à obtenir un revenu actuel à haut niveau tout en cherchant à protéger le capital et à maintenir la liquidité. Il investit dans les instruments du marché monétaire libellés en dollars américains.

Le Fonds vise à maintenir un prix constant de 10,00 dollars pour la part.

## 8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Au moment d'acheter et de vendre des titres, Pyramis observe les exigences juridiques des fonds du marché monétaire. Elles comprennent les limites minimales pour la qualité, l'échéance et la diversification des placements d'un Fonds.

Le Fonds investit dans les instruments du marché monétaire libellés en dollars américains et dans les émetteurs non américains. Ils peuvent inclure les obligations de créance à court terme des sociétés (comme le papier commercial), les obligations gouvernementales (comme les obligations du Trésor) ou les titres adossés à des actifs (comme le papier commercial adossé à des actifs).

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Pour établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers, on considère, le cas échéant, le risque de crédit du Fonds (dans le cas de passifs financiers), le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas d'actifs financiers). La juste valeur des titres de créance tient compte de la qualité du crédit de l'émetteur. La valeur comptable des investissements et d'autres actifs représente l'exposition maximum au risque de crédit au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011.

Le risque de crédit est faible pour le Fonds, puisqu'il investit dans les titres garantis par le gouvernement ou dotés de bonnes cotes de solvabilité. Les tableaux ci-dessous font état des cotes de solvabilité du Fonds au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011 :

Notations de Moody's®	% des placements du Fonds	
	31 décembre 2011	30 juin 2011
A-1+ .....	32,8	32,7
A-1 .....	65,8	56,3
A-2 .....	1,4	0,0
Sans classement .....	0,0	11,0

Nous avons utilisé les notations de l'agence Moody's Investors Service, Inc. Lorsque celles-ci n'étaient pas disponibles, nous avons utilisé celles de S&P®.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties des actifs financiers détenus par le Fonds. Le Fonds investit principalement dans les instruments du marché monétaire très bien cotés et comporte un risque plus faible par rapport aux autres Fonds Fidelity, puisqu'il investit dans des titres garantis par le gouvernement ou dotés de bonnes cotes de solvabilité. Le Fonds n'est pas géré pour une exposition du secteur d'activité ou sur le plan géographique.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, les fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

## **Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite**

*(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part)*

### **8. Risques associés aux instruments financiers – suite**

#### **Autre risque de prix**

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. Le Fonds est peu vulnérable à la fluctuation des taux d'intérêt étant donné que les titres sont, par nature, à plus court terme.

#### **Risque de change**

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar américain, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change.

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, la majorité des actifs et des passifs du Fonds sont libellés en dollars américains. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important en raison des fluctuations des taux de change.

### **9. Normes comptables futures**

Le Conseil canadien des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait prévu d'adopter, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Par la suite, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés de placement, ce qui comprend les fonds de placement. Les sociétés de placement peuvent continuer de se conformer aux PCGR jusqu'à l'exercice financier commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ou plus tard.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les principaux éléments du plan comprendront la divulgation des répercussions qualitatives et quantitatives, le cas échéant, dans les notes du 30 juin 2014 aux états financiers. La préparation des états financiers semestriels du 31 décembre 2014, y compris les comparatifs avec les exercices précédents, sera effectuée en confirmant avec les IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.









Fidelity Investments Canada s.r.i.  
483 Bay Street, Suite 300  
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts  
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.  
483 Bay Street, Suite 300  
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Conseiller en valeurs**

Pyramis Global Advisors, LLC  
Boston, Massachusetts

**Dépositaire**

Compagnie Trust CIBC Mellon  
Toronto, Ontario

**Vérificateur**

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

***[www.fidelity.ca](http://www.fidelity.ca)***

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity  
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié. Le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.